



2020 a été une année particulière, marquée par la crise sanitaire liée à la COVID 19 et la succession de confinements a engendré une crise économique sans précédent sur notre département.



Malgré ce contexte inédit, Cap emploi a réussi à maintenir son activité et à assurer sa mission auprès des demandeurs d'emploi en situation de handicap. La distanciation imposée par les mesures barrières et les risques de contagions, ont permis de tester de nouveaux modes d'accompagnement en multipliant notamment les contacts téléphoniques et les visioconférences. Même si l'approche est différente, elle a permis de maintenir le lien avec notre public et de mettre en oeuvre une diversité de plans d'actions innovants.



L'année 2021 s'annonce aussi riche en événements. Il faudra encore pour quelques temps poursuivre les accompagnements en s'imposant des mesures contraignantes.

2021, c'est aussi et surtout la mise en oeuvre du rapprochement des deux opérateurs Pôle emploi et Cap emploi, pour un meilleur accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap sur notre territoire.

RAPPORT D'ACTIVITE

Etat des lieux sur le Département des Hautes-Pyrénées :

Les Bénéficiaires de l'obligation d'emploi de Travailleurs Handicapés :

2804 bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits comme demandeurs d'emploi, cat.A.B.C. soit 13 % de la DEFM, avec une augmentation annuelle de 4.4%.

Source Observatoire Pôle Emploi Décembre 2020

Les employeurs & les bénéficiaires de l'obligation d'emploi



PRIVE

- 290 entreprises assujetties à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés,
- 208 atteignent le taux de 6 % d'emploi,
- 4,51% : taux d'emploi direct du département.

Sources AGEFIPH Collecte 2019



PUBLIC

- 61 structures assujetties à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés,
- 25 atteignent le taux de 6 % d'emploi,
- 32 sont entre 0 et 5,97 % (23 en 2012, 30 en 2013 et 16 en 2014),
- 6,55% : taux d'emploi direct sur le département.

Sources FIPHFP Collecte 2020

Cap Emploi Hautes-Pyrénées
8, avenue des Tilleuls – 65000 TARBES
☎ 05 62 93 87 54 – contact@capemploi65.com

Acteur du service public de l'emploi piloté par :



Service **INSERTION EN EMPLOI** :

Accompagnement **vers** l'emploi

857 personnes accompagnées au 31.12.2020

563 personnes **accueillies** dont :

- 473 nouvelles personnes accompagnées

343 **contrats signés** dont :

- 100 CDI
- 228 de plus de 3 mois dont 21 **contrats en alternance**
- 15 créations d'activité

Démarches **auprès des** employeurs

187 **visites entreprises** réalisées dont :
35 dans la Fonction Publique
152 dans les entreprises privées

352 **offres d'emploi** recueillies dont :
22 dans la Fonction Publique
330 dans les entreprises privées

457 **employeurs** ont bénéficié de services de l'accompagnement vers l'emploi



Niveau de Formation

64 % du public a un niveau **CAP ou infra**

36 % du public a un niveau **BAC et +**



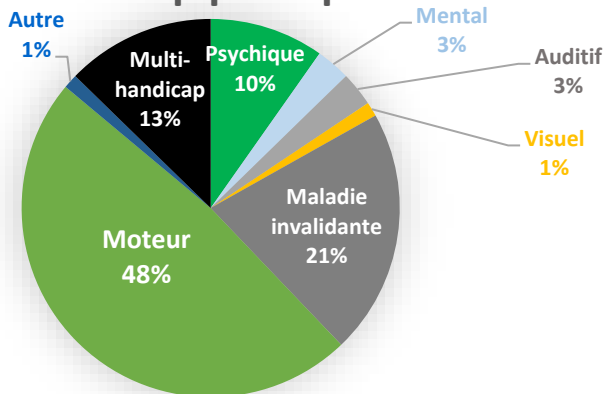
Cap emploi accompagne 32 % des BOE inscrits à Pôle emploi.

74

Conventions relatives à la Mise en oeuvre d'une **Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel** signées.

Caractéristiques du public pris en charge en 2020 :

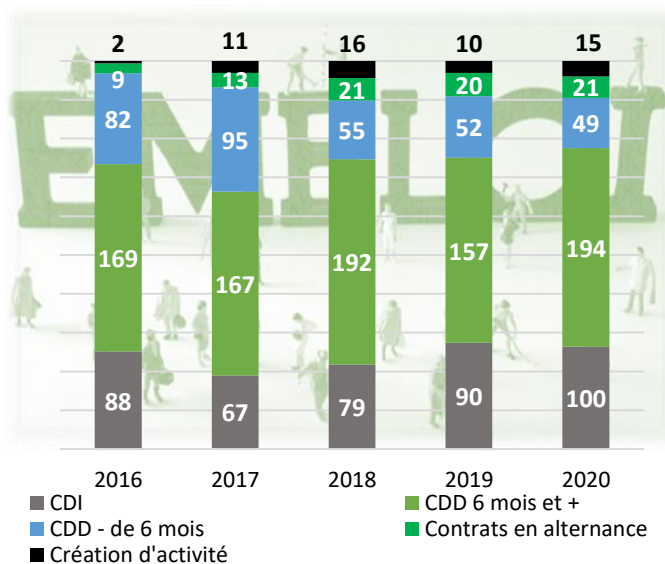
Handicap principal



TOTAL : 473

Près des 63 % des personnes sont **sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans** à l'entrée en accompagnement CAP EMPLOI.

Contrats sur les 5 dernières années :



343 **contrats signés** en 2020 :
29 % concernent les CDI et 4,5 % des créations d'activité.

Reconversion professionnelle :

571

- Personnes concernées par la définition d'un nouveau projet.

120

- Actions de formations "remise à niveau" / pré qualifiant.

193

- Actions de formations qualifiantes, professionnalisantes et certifiantes.

21

- Actions de formations en alternance.

Service MAINTIEN EN EMPLOI :

Accompagnement dans l'emploi

336 situations gérées en 2020
22 personnes accompagnées au titre de la reconversion professionnelle

96 maintiens réussis dont :
94 dans le secteur privé
2 dans le secteur public

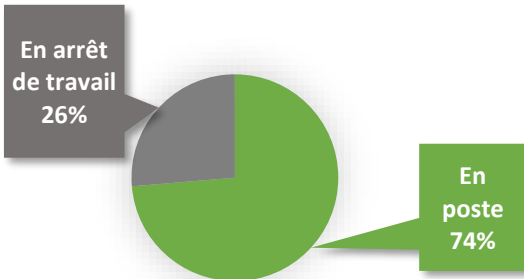
90 % des personnes, suite au maintien réussi, occupent le même poste dans le privé.

Démarches auprès des employeurs

85 % des maintiens sont résolus dans les 12 mois de la prise en charge.

178 employeurs ont bénéficié des services de l'accompagnement dans l'emploi.

Caractéristique du public



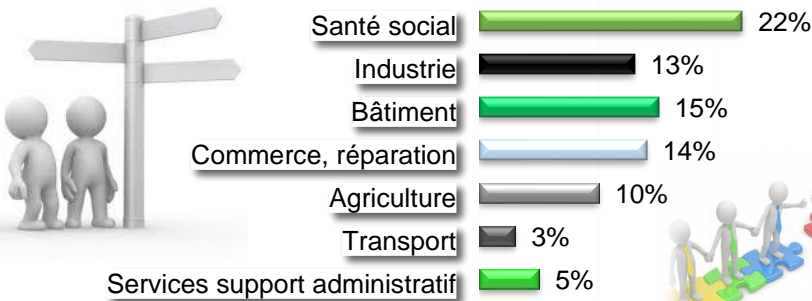
Origines des sollicitations

65 % MEDECINS (travail / traitants)

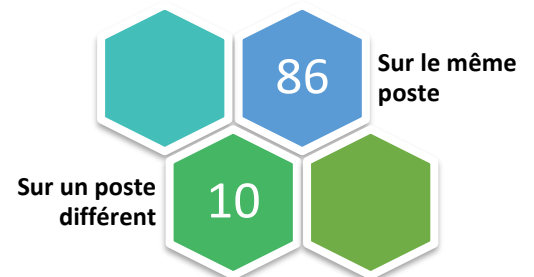
11 % SALARIES / INDEPENDANTS

12 % EMPLOYEURS

Secteurs d'activités les plus « demandeurs » :

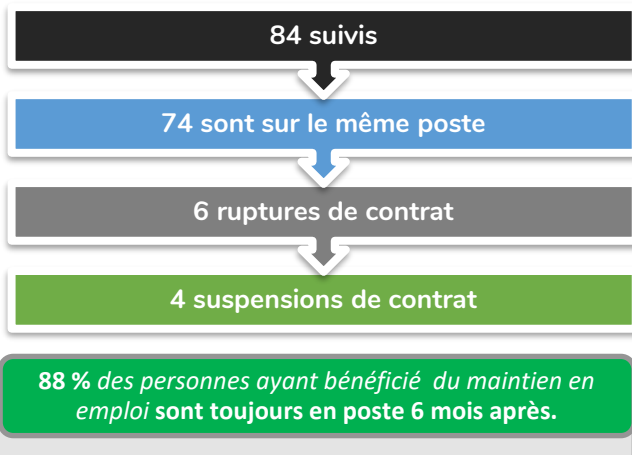


Répartition des maintiens réussis :



Cap emploi 65 est acteur dans la redynamisation de la cellule départementale de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Suivis à 6 mois suite à maintiens réussis :



Absence de solution de maintien :

21 situations n'ont pas abouti

100 % des personnes concernées par une absence de solution ont été prises en charge par le service insertion de Cap emploi, ceci afin d'éviter la désinsertion professionnelle.

MAINTIEN DANS EMPLOI
pré postes dynamique accompagner
déficiences insertion compétences conseiller
améliorer maintenir prévention
inaptitude

Quelques actions menées en 2020 :



Le collectif Emploi Handicap 65

(Cap Emploi, Pôle Emploi, la Direccte, la Région, Comète France, le service social Carsat, la Maison De l'Autonomie, le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées, le conseil départemental et la Mission locale) a organisé :



4^{ème} Forum Emploi, Compétences et Handicap

Le collectif Emploi Handicap 65 avait initialement prévu le 4^{ème} Forum Emploi Handicap et Compétences en Novembre 2020, du fait des évènements, il a été reporté le 16 novembre 2021.



DUODAY 2020 - Jeudi 19 Novembre 2020

L'édition 2020 de DuoDay s'est déroulée dans un contexte inédit, et pourtant des milliers personnes en situation de handicap, d'employeurs, de professionnels de l'accompagnement se sont mobilisés, en présentiel ou en distanciel, pour permettre la réalisation des duos professionnels le temps d'une journée. C'est aussi, pour la première fois, que le DuoDay s'est déroulé pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

98 % des duos 2020 ont été réalisés par des personnes accompagnées par Cap emploi.



Enquête et formation numérique 2020

Lors du confinement au mois de mars 2020, nous avons pu évaluer les difficultés, ou au contraire les capacités, de notre public à utiliser les outils numériques. Au cours du mois de juin, un questionnaire sur les équipements et les accès aux numériques a été diffusé auprès des personnes que Cap emploi accompagne.

Le dépouillement de cette enquête a permis d'identifier précisément les besoins en formation numérique des personnes. (85% sont équipées en ordinateur /smartphone et en abonnement internet mais la majorité de ces équipements sont utilisés par l'entourage familial (enfant(s), conjoint, petit(s) enfant(s).

Riches de ces retours, nous avons organisé avec AG2i deux formations sur 4 jours : deux groupes de 8 personnes (en respectant les gestes barrières). La formation portait sur l'acquisition des bases de l'informatique comme la mise en page, la gestion des mails et les sites CAF, Pôle emploi...

La diversité des actions habituellement réalisées par Cap emploi a été réduite au minimum en 2020, du fait de la crise sanitaire, des confinements successifs et de la crise économique qui impactent encore plus fortement notre département. Un bon nombre d'actions initialement prévues en 2020 seront reportées et adaptées en 2021.



La taxe d'apprentissage : Cap Emploi est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage dans le cadre de la "loi avenir professionnel" de 2020 et dans la limite des 13% des fonds libérateurs.

Acteur du service public de l'emploi piloté par :

